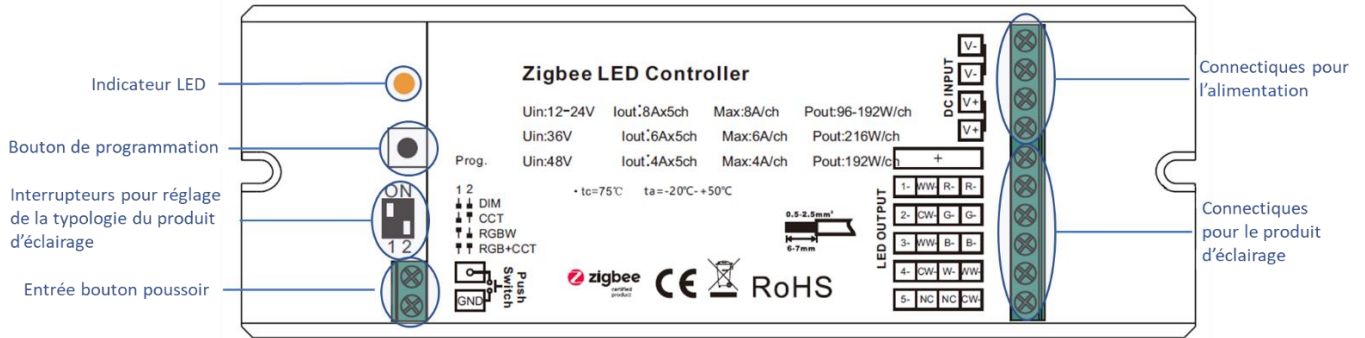


2. Fonctionnalités



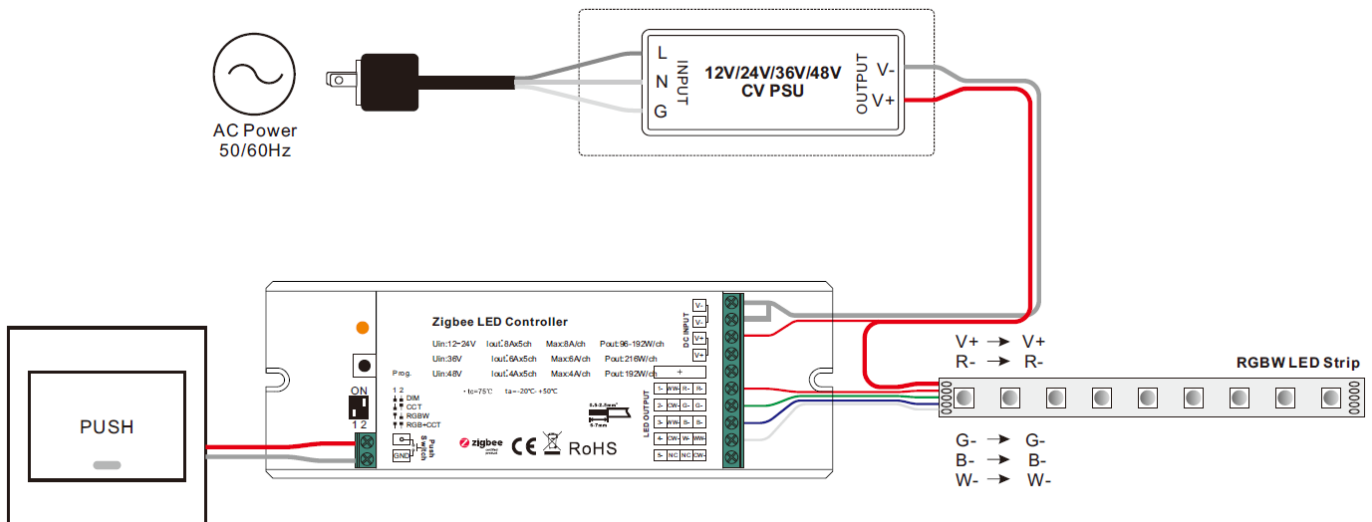
3. Installation

Exemple de schéma de câblage du récepteur LR2377ZG pour un ruban RGBW

Avant toute mise en installation, il est nécessaire de régler les deux interrupteurs du récepteur permettant d'indiquer la typologie de l'éclairage. Ci-dessous le tableau des différentes configurations des interrupteurs :

Configuration	Switch 1	Switch 2
Monochromatique	OFF	OFF
CCT	OFF	ON
RGBW	ON	OFF
RGB + CCT	ON	ON

Ci-dessous un exemple de schéma de câblage du récepteur LR2377ZG pour un ruban LED RGBW :



*Il est nécessaire de vérifier que la tension de sortie de l'alimentation AC/DC correspond à celle du produit d'éclairage. Pour cette configuration en RGBW, régler les interrupteurs du récepteur sur ON pour le switch 1 et OFF le switch 2.

*Il est également possible de câblé jusqu'à 10 interrupteurs en parallèle avec une longueur max de 200m de câble et une section de fils recommandée entre 0,5mm² et 2,5mm².

4. Configuration

4.1 Procédure « TouchLink »

Pour la configuration de votre système de variation avec la procédure n°1, il existe 2 étapes :

- La remise à zéro du produit (cf. chapitre 4.1.1)
- L'appairage (cf. chapitre 4.1.2)

4.1.1 Remise à zéro

Pour toute première installation, il est conseillé de remettre à zéro tous les récepteurs et commandes avant configuration.

Attention ! La fonction « Remise à zéro » supprime l'ensemble des paramètres réalisés (appairage, groupe, scènes).

LR2377ZG



Étape 1

Appuyer 5 fois successivement sur le bouton de programmation du récepteur LR2377ZG

4.1.2 Appairage

LR2377ZG



Étape 1

Faire 4 appuis brefs sur le bouton de programmation du récepteur LR2377ZG

Étape 2

Se référer à partir de l'étape 2 de la notice associée de la commande utilisée

Pour chaque récepteur LR2377ZG additionnel, reprendre à l'étape 1 afin d'être contrôlé par la même commande.

Recyclage



Vos appareils sont considérés comme étant des déchets d'équipement électrique et électronique, DEEE.

En cas de défaillance et de non réparabilité, ils doivent être collectés et recyclés dans le respect de réglementations en vigueur sur votre territoire.

Rapprochez-vous de l'organisme de collecte des déchets le plus proche pour connaître les consignes de tri des déchets.